Ref. formation 202209150303

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment - Bloc de compétences du titre professionnel Agent de maintenance des bâtiments

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme (Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est préférable de savoir lire, écrire, compter et maîtrises les bases de l'informatique.Il est également souhaitable de savoir préparer une intervention notamment dans un établissement recevant du public (ERP) : planifier sa journée d'intervention, sécuriser ses interventions et gérer le matériel, les matériaux, l'outillage et déchets.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation et des équipements électriques d'un bâtimentEffectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtimentEffectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Contenu et modalités d'organisation

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation et des équipements électriques d'un bâtimentAppréhender les risques électriquesRéaliser des modifications, des extensions de circuits prises et éclairages d'une installation monophaséeConstruire une cloison de distribution Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtimentVérifier l'état de fonctionnement d'équipements terminaux d'une installation électrique courant fort et d'équipements terminaux domotiquesVérifier l'état de fonctionnement d'une installation téléphonique et des équipements de signalétique (Eclairage de Sécurité et Sécurité Incendie) Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtimentRechercher l'origine et résoudre un dysfonctionnement sur une installation électrique monophasée d'un bâtiment et sur les équipements terminaux téléphonique d'un bâtimentidentifier et alerter d'un dysfonctionnement d'équipements terminaux (Eclairage de Sécurité et Sécurité Incendie) et d'équipements terminaux domotiques Session d'examen

Commentaires sur la durée hedmomadaire
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**
Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel agent de maintenance des bâtiments - *Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)*

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00550125	du 26/01/2026 au 02/03/2026	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	FPC
00550126	du 20/04/2026 au 01/06/2026	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	FPC
00550127	du 28/09/2026 au 02/11/2026	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	FPC
00556348	du 17/11/2025 au 22/12/2025	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN		Non éligible	FPC

00557652	du 05/01/2026 au 09/02/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00557653	du 09/03/2026 au 14/04/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00557654	du 11/05/2026 au 18/06/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00557655	du 07/09/2026 au 12/10/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00557656	du 16/11/2026 au 21/12/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00555381	du 22/09/2025 au 24/10/2025	Foulayronnes (47)	AFPA FOULAYRONNES	Non éligible	FPC
00557659	du 24/11/2025 au 07/01/2026	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00557660	du 27/04/2026 au 08/06/2026	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00557661	du 31/08/2026 au 05/10/2026	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00557662	du 30/11/2026 au 12/01/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00557663	du 26/04/2027 au 02/06/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00557664	du 30/08/2027 au 04/10/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00554409	du 29/09/2025 au 03/11/2025	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00554410	du 24/11/2025 au 07/01/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00554411	du 23/02/2026 au 30/03/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC

00554412	du 27/04/2026 au 08/06/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00554413	du 29/06/2026 au 05/08/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00554414	du 28/09/2026 au 02/11/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00554415	du 30/11/2026 au 12/01/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00608737	du 22/02/2027 au 30/03/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00608738	du 26/04/2027 au 02/06/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00608739	du 28/06/2027 au 04/08/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00608740	du 27/09/2027 au 02/11/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00608741	du 29/11/2027 au 10/01/2028	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC